

UN AMATEUR DE COQUELLES. — Le jeune Jules Stichelboud, âgé de 14 ans, demeurant chez ses parents, rue du Blanc-Sec, 53, s'est introduit dans le jardin de M. Vésant, écrivain, rue de Roubaix, 41, en passant à travers la haie. Après avoir goûté des coquelettes, il ne trouva rien de mieux que d'arracher le groseller et de l'emporter. Malheureusement, il rencontra en chemin quelqu'un qui veillait. Pour ce fait, il a fait l'objet d'un procès-verbal pour mardavage de fruits.

COLLISION ENTRE UNE AUTOMOBILE ET UN CAMION, RUE DE LILLE. — Dans la soirée de mardi, vers 8 heures, l'automobile de M. Jules Dassoigne, propriétaire, rue de Clinguet, conduite par le chauffeur, M. Jean Patou, passait rue de Lille à son allée normale. Arrivé à la hauteur de la rue de Wailly, le conducteur avait voulu se garer des travaux de voirie exécutés à cet endroit, alla se jeter sur le camion de M. Gaudry, négociant à Roubaix, au moment où celui-ci débouchait de la rue de Wailly. Sous le choc, le cheval fut renversé et blessé, les brancards du camion furent brisés. Quant à l'automobile, il eut sa carrosserie quelque peu avariée.

DANS L'ESCALIER. — A la flûture de M. Flipo, rue du Touquet, un bâclure, M. Jules Commin, 13 ans, demeurant rue du Général-Bonnard, a glissé dans un escalier et s'est foulé le pied droit. M. le docteur Defosse lui a ordonné un repos de 15 jours.

UNE CHUTE. — Un aide-magasin, M. Jules Molliez, 47 ans, au service de M. Henri Cateaux-Trouessaint, entrepreneur, rue du Brun-Pain, est tombé sur un sommier en fer. Il a été relevé avec un gonflement épidermique et un hématome de la région trochanterienne gauche. M. le docteur Defosse lui a prescrit un repos de quinze jours.

LE CROCHET DANS LA MAIN. — Chez M. M. Noy et Delloye, négociants, rue du Condé, un tisseur, M. Henri Kervinckx, âgé de 32 ans, s'est donné un coup de crochet en se baissant. Il en est résulté une plaie tranchante de la face dorsale de la main gauche avec une enlèvement au poignet Vermersch à consommer à un repos de douze jours.

LA MENDICITE EST INTERDITE. — Le gendarme de Toucoing a arrêté un certain Paul Barbe, âgé de 33 ans, sans domicile fixe, qui mendiait aux portes. Barbe a été défilé au Parc.

DANS L'ENGRENAGE. — Dans l'atelier de M. Jules Wailly, rue de la Laitie, un aide-apprenti, M. Jules Dejager, 15 ans, a eu l'index gauche pris dans un engrenage. M. le docteur Lagauche a constaté une plaie contuse par engrenement de l'extrémité digitale qui nécessitera un repos de quinze jours.

LES POIDS LOURDS. — A l'usine de M. Alphonse Pollet, rue de Bedford, un tisserand, M. Julien Lejeune, 39 ans, a reçu le poids du métier à tisser sur la jambe droite. M. le docteur Durand a constaté une plaie contuse de la paroi interne du tibia avec persistance qui nécessitera un repos de trois semaines.

ON ANNONCE LA MORT. — A l'âge de 72 ans, de Mme Duprez, née Clémence Lepers, épouse de feu M. Louis Duprez, qui fut estimé à Toucoing.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures, à Saint-Christophe. 572994

ENTRETIEN DU MERcredi 2 JUILLET. — M. Lamotte Dupont, 10 heures, église Saint-Eloi, Blanc-Sec.

Le SUCRE BEGHIN
reconnait à sa blancheur à sa fonte régulière
1405

LILLE
UNE AFFAIRE DELICATE

A la demande de certaines personnes un banquier des environs de Lille fut invité à venir s'expliquer devant M. Delalé, juge d'instruction, au sujet de sa comptabilité. Il se rendit mardi matin au parquet. Après avoir entendu, M. Delalé lui signa qu'il le renverrait jusqu'à ce que la comptabilité en question ait été entièrement vérifiée par un expert.

VENTE DE BIENS DE CONGREGATION. — La vente des biens de congrégation continue : c'est ainsi que, mercredi, 2 juillet, aura lieu à Lomme la vente d'une propriété dite « La Miterie », qui servait autrefois de maison de campagne aux élèves de l'école libre Saint-Joseph.

Une première tentative de vente avait eu lieu, il y a quelque temps, mais aucun acquéreur n'était présent.

L'ARRÊTATION D'UN LILLOIS EN CAREN D'ETAPES. — Nous avons mentionné l'arrestation en gare d'Etampes, d'un Lillois, M. L., arrêté par suite de conditions paraissant assez étranges et assez mystérieuses.

En réalité, on se trouve en présence d'une personne dont l'intelligence est quelque peu dérangée et sa famille a fait immédiatement les démarches nécessaires pour le faire admettre dans une maison de santé.

Les Elections Cantonales
CONSEIL GENERAL. — Canton de Lille Nord-Est. — M. Chateaux, conseiller municipal de Lille, membre du Tribunal de commerce, candidat de l'entente libérale-progressiste. M. Ed. M. Delory, député, sera candidat des collectivistes.

Communications
PÉROUANO. — Corde épiscopale et l'Armée. — En raison du concert de l'Armée, il est donné samedi prochain, place du Blanc-Sec, à 8 heures, un concert de bienfaisance. Le produit net sera affecté à l'œuvre de construction de l'école de la place de la République, à 8 heures, le soir au profit de l'œuvre de construction de l'école de la place de la République.

Nouvelles Religieuses
ROUBAIX
— Saint-Joseph. — Les exercices préparatoires à la fête de Saint-Sacrement se poursuivront avec grand succès en l'église Saint-Joseph. Les instructions se donneront chaque jour de la semaine matin après la messe de 8 h. et le soir au salut de 8 h. Jeudi prochain à la messe du Saint-Sacrement, à 8 h., les petits enfants gagneront l'indulgence du jubilé.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. A. Marquet, curé de Saint-Nicolas, est nommé vicaire du curé de Saint-Pierre à Douai.

En allant à Lille, arrêtez-vous aux étalages de MINET FRÈRES
Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manelliers (p. G.-Placé). Aujourd'hui : Complets ! Faits. Couverts enfants, Chemises Zéphir, Cravates.

CHEMIN DE FER DU NORD
Prolongement du train 2525 de Mouscron à Gand-Saint-Pierre, et mise en marche d'un train de retour de Gand-Saint-Pierre à Lille. — A partir du 1er juillet et jusqu'à nouvel avis.

Remerciements
La famille PIGNARD-FRANÇOIS très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de M. PIGNARD, adresse ses sincères remerciements aux nombreux personnes qui ont rendu assistance aux funérailles et qui ont eu la bonté de venir à la messe et exprime leurs sentiments de reconnaissance.

QUO VADIS ? du 5 au 10 Juillet en matinée et soirée
A LA SALLE SAINT-GÉLISE 5712

Nouvelles Militaires
RESERVE. — Nominations
INFANTERIE. — Les officiers dont les noms suivent ont été nommés ou promus dans le cadre des officiers de réserve d'infanterie aux grades ci-après et sont affectés :
Au grade de capitaine de réserve, les lieutenants de réserve de Dunkerque au 1er régiment de réserve de Dunkerque, M. Baillly, au 145^e régiment d'infanterie, M. Brunet, au 16^e bataillon de chasseurs, M. Bruneau, au 16^e bataillon de chasseurs, au service d'état-major, MM. Marchand de Chateauneuf et Renaud, de la 1^{re} région.
Au grade de sous-lieutenant de réserve : au régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Lefort, lieutenant d'infanterie démissionnaire à Lille.

Au grade de sous-lieutenant de réserve : au régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Chadeval, adjudant au 1^{er} régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Lefort, lieutenant d'infanterie démissionnaire à Lille. M. Baillly, au 145^e régiment d'infanterie, M. Brunet, au 16^e bataillon de chasseurs, M. Bruneau, au 16^e bataillon de chasseurs, au service d'état-major, MM. Marchand de Chateauneuf et Renaud, de la 1^{re} région.
Au grade de sous-lieutenant de réserve : au régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Lefort, lieutenant d'infanterie démissionnaire à Lille. M. Baillly, au 145^e régiment d'infanterie, M. Brunet, au 16^e bataillon de chasseurs, M. Bruneau, au 16^e bataillon de chasseurs, au service d'état-major, MM. Marchand de Chateauneuf et Renaud, de la 1^{re} région.

Au grade de sous-lieutenant de réserve : au régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Chadeval, adjudant au 1^{er} régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Lefort, lieutenant d'infanterie démissionnaire à Lille. M. Baillly, au 145^e régiment d'infanterie, M. Brunet, au 16^e bataillon de chasseurs, M. Bruneau, au 16^e bataillon de chasseurs, au service d'état-major, MM. Marchand de Chateauneuf et Renaud, de la 1^{re} région.
Au grade de sous-lieutenant de réserve : au régiment d'infanterie de réserve de Valenciennes, M. Lefort, lieutenant d'infanterie démissionnaire à Lille. M. Baillly, au 145^e régiment d'infanterie, M. Brunet, au 16^e bataillon de chasseurs, M. Bruneau, au 16^e bataillon de chasseurs, au service d'état-major, MM. Marchand de Chateauneuf et Renaud, de la 1^{re} région.

WATTELOS
Les concerts d'été qui ont été interrompus pendant le mois de juin, vont reprendre. Voici le programme qui sera donné au théâtre de Grand-Place, demain jeudi 5 juillet 1933, à 8 h. 1/2 du soir, par la Musique municipale : 1. Allegro, X... 2. Ballet des Deux Pigeons (1-5) (Messa... 3. Deyanir (1-2-3) (Saint-Saëns) 4. Les Hirondelles (Fantaisie) (Henri Hirschmann) 5. Invitation à la Valse (Weber).

CASINO-PALACE 46th grande-rue ROUBAIX
Une agréable surprise : La Cambaridi 3, la talentueux chanteur de Bohème, qui nous fera entendre sur le même programme que M. Chamille, le comique troupier de la Scala, les dimanches 6 et lundi 7 juillet. 572344

Chronique de l'Enseignement
ROUBAIX
Séries scolaires. — Nous apprenons que Miles Yvonne Leveugne et Marthe Lolla, élèves du Pensionnat des Filles de la Sagesse, rue Jeanne d'Arc, à Toucoing, viennent de passer avec succès les épreuves du brevet élémentaire devant la Commission de Lille. Nos félicitations aux maîtresses et aux élèves.

Toucoing
Institution Saint-Louis. — Sur les résultats obtenus par les élèves de Saint-Louis au courant de cette année.
Ernest Paolo, ancien candidat au brevet élémentaire, est retenu au premier examen commercial de sténographie Prevost-Delaunay (70 notes à la minute).

Sept élèves ont été reçus à l'examen préparatoire de sténographie, ce sont : MM. Eulke, Degenelle, Desporteur, Henion, Leclercq, L. Mac... et Scriver Gaston.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

Arrière territoriale. — Nomination. — Au grade de chef de bataillon du 4^e régiment territorial d'infanterie, M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie. M. Bouillon, adjudant au 4^e régiment territorial d'infanterie.

PAS-DE-CALAIS

GRAND ACCIDENT À BOULOGNE. — L'ouvrier maçon Louis Forin, 34 ans, au service de M. Durand, est tombé d'un échafaudage sur une grille en fer où il est employé. Les docteurs n'ont pu prononcer sur les suites de ce terrible accident.

TAMPONNE PAR UNE AUTO, À BOULOGNE. — A Saint-Léonard, un vieillard, M. Durieux, âgé de 80 ans, a été tamponné par une auto, qui lui fractura la jambe droite. L'état du blessé est grave.

INSTITUT MEDICAL du Dr Dewevre
Château Petite-Synthe (Nord) 1233
MALADIES NERVEUSES - RHUMATISMES

BELGIQUE
A l'Exposition de Gand
UN CONGRES
DES MUTUALISTES CHRETIENNES
DE BELGIQUE

Bruxelles, 1^{er} juillet. — Parmi tous les Congrès qui se tiennent cette année à Gand, celui de l'Alliance Nationale des Fédérations chrétiennes de Mutualité de Belgique, occupera une place prépondérante. Le projet des assurances sociales, déposé par le Gouvernement en novembre dernier, présente un intérêt tout spécial, pour ceux qui s'occupent de l'avenir de notre classe ouvrière. Ce Congrès montrera une fois de plus l'accord quasi-unanime de tous les mutualistes chrétiens belges au sujet de ce projet si important et les vœux des Congrès précédents y seront, sans aucun doute, confirmés une fois de plus. Les mutualistes chrétiens de Gand se sont chargés de l'organisation du Congrès réservant à leurs collègues de tout le pays un accueil des plus chaleureux. Le secrétaire général de l'Alliance, M. l'abbé Eckhout, 110, rue des Remouleurs, à Gand, fournira gratuitement à tous les intéressés les renseignements qu'ils pourraient désirer.

LES VOIS DANS LES TRAINS INTERNATIONAUX
L'INSTRUCTION
Pour établir la culpabilité du garde-bagage Speyebrodt, voici l'un des moyens qui fut employé. On plomba, à Ostende, une caisse contenant une grande quantité de boîtes fermant des bottines neuves, en présence du chef de station, d'un contrôleur des douanes et d'un agent de la police. La caisse fut expédiée par un train international à destination d'Allemagne, par les soins d'une maison d'expédition. A l'arrivée à Bruxelles, elle fut ouverte bien que rien ne put faire soupçonner une éfraction et que les plombs fussent intacts. Les boîtes de dessus contenaient les bottines, mais au milieu de la caisse, une vingtaine de boîtes furent trouvées vides.

UNE AUDACIEUSE TENTATIVE DE CAMBIOLAGE
Des malfaiteurs pénétrèrent dans une boucherie, ils essayèrent d'emporter le coffre-fort contenant 18.000 francs. — Surpris dans leurs opérations, les malfaiteurs prirent la fuite. L'enquête

Sommaire : Les exploitants de voir se reproduire les exploits audacieux de la bande de cambrioleurs, qui, il y a quelque dix ans, a jeté la consternation et l'effroi dans la région ? Verrouillons encore les percuteurs de murailles, les dévaliseurs de coffres-forts opérant comme dans la banque Vandermeersch, à Menin.

Pour pénétrer dans la demeure de M. Jonckheere, les malfaiteurs, qui devaient être au moins trois et doués d'une force peu commune, ont d'abord escaladé une muraille haute de trois mètres environ, qui clôture, du côté de la rue des Barreaux, la cour de l'estaminet. Une fois dans la cour, ils soulevèrent une fenêtre à guillotine et purent ainsi entrer dans une salle à manger où se trouvait le coffre-fort, ne pesant pas moins de 300 kilogrammes. Les malfaiteurs se trouvaient une somme de près de 18.000 francs.

Par les traces qu'ils ont laissées, on peut se rendre compte des allées et venues des malfaiteurs dans la maison. Ils se rendirent dans la cuisine, où ils fouillèrent les meubles ; de là, ils pénétrèrent dans la boucherie et s'emparèrent d'une somme de 6 francs, qui avait été laissée dans le tiroir du comptoir. Ensuite, ils se dirigèrent vers la salle d'espionnage, où ils burent de la limonade.

C'est après s'être ainsi rafraîchis, sans doute, que les cambrioleurs s'attachèrent au coffre-fort de la salle à manger, qu'une porte fait communiquer avec le débit de boissons. Ayant été le dessus en marbre du meuble, qu'ils placèrent contre la muraille, ils renversèrent le coffre-fort. Afin d'amortir le bruit de la chute, ils avaient pris la précaution d'étendre sur le parquet un sac et des vêtements appartenant à Mme Jonckheere.

Mais dans le coffre se trouvaient des écus en assez grande quantité, et le bruit métallique produit au moment où le coffre changea de position, révéla M. et Mme Jonckheere, qui dormaient à l'étage.

Étravés, ceux-ci n'eurent d'autre parti à prendre que de se réfugier dans le cabinet de toilette, mais un nouveau bruit se fit entendre, et à quelques mois, le coffre-fort fut découvert de force. La clé en ayant été perdue, et pour y parvenir, on avait dû arracher une petite porte dissimulant les boutons du secret. Cette porte n'avait plus été attachée et elle était ouverte sur la salle à manger, où les cambrioleurs manipulaient le pesant meuble. C'était ce second bruit qu'avaient entendu le boucher et sa femme.

Il ne pouvait plus y avoir de doute pour eux : on s'attaquait au coffre-fort ! M. Jonckheere se leva alors précipitamment et, ouvrant la fenêtre, il appela au secours.

Précipitamment les malfaiteurs prirent la fuite en passant par la porte faisant communiquer l'estaminet avec la cour, porte qu'ils avaient prise la précaution d'ouvrir afin de se ménager une retraite en cas d'alerte. Ils escaladèrent la muraille et s'enfuirent, pensant, dans la direction de la rue de Mouscron.

Quelques instants plus tard, deux douaniers belges, MM. Barbioux et Bouckaert, arrivaient sur les lieux. Les malfaiteurs étaient déjà loin.

On avertit aussitôt l'inspecteur de police Track, qui, aidé des agents Nouis, Depaue et Desmedt, fouilla le quartier sans rien découvrir.

Durant ce temps, M. Jonckheere pouvait se rendre compte de ce qui s'était passé. Le coffre-fort était déjà couché dans l'estaminet, à deux pas de la porte de la cour. Les malfaiteurs avaient pensé pouvoir le pousser jusqu'à la rue de Mouscron.

CAEN (contrôle volant — 218 kilomètres). — A 9 h. 35, parmi le peloton composé toujours d'une quarantaine de concurrents, l'on distingue au bas de la route, Lapize, Faber, Buisson, Petit-Breton, Defraye, Garrigou, Duboc, Christophe, Engell, Deman, Bouillet, Micheletto, Lambert, etc.

LE PASSAGE À CAEN
CAEN (contrôle volant — 218 kilomètres). — A 9 h. 35, parmi le peloton composé toujours d'une quarantaine de concurrents, l'on distingue au bas de la route, Lapize, Faber, Buisson, Petit-Breton, Defraye, Garrigou, Duboc, Christophe, Engell, Deman, Bouillet, Micheletto, Lambert, etc.

LE PREMIER CONTROLE
CAUDEBEC (46 kilomètres). — A 3 heures 56, un peloton de 56 hommes fait son apparition. Pelissier et Defraye en tête.

A 4 heures, Spiessens, Petit-Breton, Canepari, Christophe, Deman passent ensemble.
A 4 heures 06, le Leersos de Senet.

DES CREVAISSONS...
Passé Caudebec, les crevaisons multiples obligent beaucoup de coureurs à mettre pied à terre. Notons parmi ces « guignards » les régionaux : Duplantier (évidemment), Deman et Naeckergaert.

Avant Rouen un second peloton s'est formé à l'arrière du groupe des leaders : ce sont : Duboc, Spiessens, Petit-Breton, Canepari, Christophe, Deman, Bouillet, Micheletto, Lambert, etc.

ROUEN (contrôle fixe — 85 kilomètres). — Les sept soixante encore au groupe des leaders, sont : Spiessens, Petit-Breton, Canepari, Christophe, Deman, Bouillet, Micheletto, Lambert, etc.

PASSERIEU ABANDONNE
A 5 heures 45, Passerieu qui a fait une chute est blessé à l'épaule, abandonné à Rouen.
Entre Rouen et Honfleur, après un tour de piste, l'anglais est tombé, mais quoique blessé à la main gauche et ayant une pédale cassée, le courageux « Trouitur » repart à 6 h. 45.

Entre Rouen et Honfleur, après Pont-Andemer, avalanche de crevaisons. Parmi les victimes, citons toujours Crupelandt et Samyn.

A 45 EN TÊTE!
HONFLEUR (contrôle volant — 159 kilomètres). — Le peloton de tête contrôlé à 7 h. 35 compte quarante-cinq unités.

A 7 h. 34, c'est-à-dire une minute seulement après les premiers, accourent : Alavoine Jean, Lisleghem et Charon ; à 7 h. 35 m., Vandereynde, Crupelandt et Hanlet ; cent mètres plus loin, c'est Van Leerssoy.

DEHAUVILLE (contrôle fixe — 176 kilomètres). — A 8 heures, quarante coureurs passent en trombe. La signature est allers de quarante coureurs, ce qui signifie que les malfaiteurs ont été découverts.

ROUBAIX

GRAND ACCIDENT À BOULOGNE. — L'ouvrier maçon Louis Forin, 34 ans, au service de M. Durand, est tombé d'un échafaudage sur une grille en fer où il est employé. Les docteurs n'ont pu prononcer sur les suites de ce terrible accident.

TAMPONNE PAR UNE AUTO, À BOULOGNE. — A Saint-Léonard, un vieillard, M. Durieux, âgé de 80 ans, a été tamponné par une auto, qui lui fractura la jambe droite. L'état du blessé est grave.

INSTITUT MEDICAL du Dr Dewevre
Château Petite-Synthe (Nord) 1233
MALADIES NERVEUSES - RHUMATISMES

BELGIQUE
A l'Exposition de Gand
UN CONGRES
DES MUTUALISTES CHRETIENNES
DE BELGIQUE

Bruxelles, 1^{er} juillet. — Parmi tous les Congrès qui se tiennent cette année à Gand, celui de l'Alliance Nationale des Fédérations chrétiennes de Mutualité de Belgique, occupera une place prépondérante. Le projet des assurances sociales, déposé par le Gouvernement en novembre dernier, présente un intérêt tout spécial, pour ceux qui s'occupent de l'avenir de notre classe ouvrière. Ce Congrès montrera une fois de plus l'accord quasi-unanime de tous les mutualistes chrétiens belges au sujet de ce projet si important et les vœux des Congrès précédents y seront, sans aucun doute, confirmés une fois de plus. Les mutualistes chrétiens de Gand se sont chargés de l'organisation du Congrès réservant à leurs collègues de tout le pays un accueil des plus chaleureux. Le secrétaire général de l'Alliance, M. l'abbé Eckhout, 110, rue des Remouleurs, à Gand, fournira gratuitement à tous les intéressés les renseignements qu'ils pourraient désirer.

LES VOIS DANS LES TRAINS INTERNATIONAUX
L'INSTRUCTION
Pour établir la culpabilité du garde-bagage Speyebrodt, voici l'un des moyens qui fut employé. On plomba, à Ostende, une caisse contenant une grande quantité de boîtes fermant des bottines neuves, en présence du chef de station, d'un contrôleur des douanes et d'un agent de la police. La caisse fut expédiée par un train international à destination d'Allemagne, par les soins d'une maison d'expédition. A l'arrivée à Bruxelles, elle fut ouverte bien que rien ne put faire soupçonner une éfraction et que les plombs fussent intacts. Les boîtes de dessus contenaient les bottines, mais au milieu de la caisse, une vingtaine de boîtes furent trouvées vides.

UNE AUDACIEUSE TENTATIVE DE CAMBIOLAGE
Des malfaiteurs pénétrèrent dans une boucherie, ils essayèrent d'emporter le coffre-fort contenant 18.000 francs. — Surpris dans leurs opérations, les malfaiteurs prirent la fuite. L'enquête

Sommaire : Les exploitants de voir se reproduire les exploits audacieux de la bande de cambrioleurs, qui, il y a quelque dix ans, a jeté la consternation et l'effroi dans la région ? Verrouillons encore les percuteurs de murailles, les dévaliseurs de coffres-forts opérant comme dans la banque Vandermeersch, à Menin.

Pour pénétrer dans la demeure de M. Jonckheere, les malfaiteurs, qui devaient être au moins trois et doués d'une force peu commune, ont d'abord escaladé une muraille haute de trois mètres environ, qui clôture, du côté de la rue des Barreaux, la cour de l'estaminet. Une fois dans la cour, ils soulevèrent une fenêtre à guillotine et purent ainsi entrer dans une salle à manger où se trouvait le coffre-fort, ne pesant pas moins de 300 kilogrammes. Les malfaiteurs se trouvaient une somme de près de 18.000 francs.

Par les traces qu'ils ont laissées, on peut se rendre compte des allées et venues des malfaiteurs dans la maison. Ils se rendirent dans la cuisine, où ils fouillèrent les meubles ; de là, ils pénétrèrent dans la boucherie et s'emparèrent d'une somme de 6 francs, qui avait été laissée dans le tiroir du comptoir. Ensuite, ils se dirigèrent vers la salle d'espionnage, où ils burent de la limonade.

C'est après s'être ainsi rafraîchis, sans doute, que les cambrioleurs s'attachèrent au coffre-fort de la salle à manger, qu'une porte fait communiquer avec le débit de boissons. Ayant été le dessus en marbre du meuble, qu'ils placèrent contre la muraille, ils renversèrent le coffre-fort. Afin d'amortir le bruit de la chute, ils avaient pris la précaution d'étendre sur le parquet un sac et des vêtements appartenant à Mme Jonckheere.

Mais dans le coffre se trouvaient des écus en assez grande quantité, et le bruit métallique produit au moment où le coffre changea de position, révéla M. et Mme Jonckheere, qui dormaient à l'étage.

Étravés, ceux-ci n'eurent d'autre parti à prendre que de se réfugier dans le cabinet de toilette, mais un nouveau bruit se fit entendre, et à quelques mois, le coffre-fort fut découvert de force. La clé en ayant été perdue, et pour y parvenir, on avait dû arracher une petite porte dissimulant les boutons du secret. Cette porte n'avait plus été attachée et elle était ouverte sur la salle à manger, où les cambrioleurs manipulaient le pesant meuble. C'était ce second bruit qu'avaient entendu le boucher et sa femme.

Il ne pouvait plus y avoir de doute pour eux : on s'attaquait au coffre-fort ! M. Jonckheere se leva alors précipitamment et, ouvrant la fenêtre, il appela au secours.

Précipitamment les malfaiteurs prirent la fuite en passant par la porte faisant communiquer l'estaminet avec la cour, porte qu'ils avaient prise la précaution d'ouvrir afin de se ménager une retraite en cas d'alerte. Ils escaladèrent la muraille et s'enfuirent, pensant, dans la direction de la rue de Mouscron.

Quelques instants plus tard, deux douaniers belges, MM. Barbioux et Bouckaert, arrivaient sur les lieux. Les malfaiteurs étaient déjà loin.

On avertit aussitôt l'inspecteur de police Track, qui, aidé des agents Nouis, Depaue et Desmedt, fouilla le quartier sans rien découvrir.

Durant ce temps, M. Jonckheere pouvait se rendre compte de ce qui s'était passé. Le coffre-fort était déjà couché dans l'estaminet, à deux pas de la porte de la cour. Les malfaiteurs avaient pensé pouvoir le pousser jusqu'à la rue de Mouscron.

CAEN (contrôle volant — 218 kilomètres). — A 9 h. 35, parmi le peloton composé toujours d'une quarantaine de concurrents, l'on distingue au bas de la route, Lapize, Faber, Buisson, Petit-Breton, Defraye, Garrigou, Duboc, Christophe, Engell, Deman, Bouillet, Micheletto, Lambert, etc.

LE PREMIER CONTROLE
CAUDEBEC (46 kilomètres). — A 3 heures 56, un peloton de 56 hommes fait son apparition. Pelissier et Defraye en tête.

A 4 heures, Spiessens, Petit-Breton, Canepari, Christophe, Deman passent ensemble.
A 4 heures 06, le Leersos de Senet.